

# RAPPORT ANNUUEL

2021



FONDATION  
DUFRESNE &  
GAUTHIER



# Mot de la présidente

## *Nous sommes liés les uns aux autres, agissons avec bienveillance*

Alors que les contraintes sanitaires liées à la pandémie nous isolaient chacun chez nous en début d'année 2021, la vaccination s'est présentée, puis la belle saison, des éléments qui nous laissaient présager un relâchement des mesures ainsi qu'une sortie de crise. Les mutations du virus, probables conséquences d'une vaccination inégale de par le monde, en auront décidé autrement. Omicron s'est invité chez nous aux fêtes de fin d'année et plusieurs d'entre nous aurons eu l'impression d'un retour à la case départ.

Que retenir de cette année, la deuxième pendant laquelle la Covid-19 monopolise l'actualité et règle nos comportements en société? D'abord, que nous manquons cruellement de rapports humains malgré la technologie qui peut assurer certains modes de communication tout de même assez performants. Les personnes vulnérables en terme de santé physique et mentale sont davantage touchées par le manque de ressources et les limites des infrastructures de santé actuelles. Les familles sont sous pression par le télétravail, les consignes qui changent, notamment dans les services de garde et dans les écoles, parfois la perte d'emploi, la perte de revenus, les soins aux aînés, etc. Les immigrants sans statut sont souvent en première ligne et selon le poste qu'ils occupent, et on ne reconnaît pas toujours leur apport à la société québécoise.

Un grande partie du fardeau de répondre aux besoins des plus vulnérables est assumée par les organismes communautaires. Ceux-ci continuent de s'adapter aux consignes et aux problèmes, cherchant constamment à ajuster leurs services en fonction des besoins exprimés. La nature changeante des impacts de cette pandémie provoque un épuisement de ceux et celles au front pour contrer ses effets et soigner les plus atteints. Les positions se cristallisent entre les antivax et les personnes qui voient la vaccination comme un salut universel. Nous accusons un déficit démocratique dans nos institutions, accaparées qu'elles sont à répondre aux situations les plus urgentes, privant notre société de débats qui devraient se tenir. Les inégalités s'accroissent, le dérèglement climatique se poursuit, on constate de plus en plus l'interdépendance de l'humanité et de son environnement.

À FDG, nous continuons d'appuyer nos partenaires dans leurs efforts incessants à jouer un rôle prépondérant auprès des communautés plus à risque. Nous privilégions les conversations pour ramener à l'avant-plan les enjeux environnementaux et sociaux, notamment auprès des clientèles marginalisées, dans un souci d'équité et de justice sociale. Nous joignons des réseaux d'influence qui interviennent sur la place publique et auprès des gouvernements pour faire valoir des préoccupations légitimes des impacts de nos décisions sur les futures générations. Cela nous anime, comme la bienveillance des gens avec lesquels nous échangeons.

Hélène Dufresne

# Mot de la direction générale

## *Redéfinir le lien avec soi, avec les autres et avec son environnement*

Un constat qui m'a habitée toute l'année 2021. D'abord au sein des organisations communautaires partenaires de la Fondation : des directions ont modifié les processus d'entrevue et de sélection pour de nouveaux employés, ont créé des programmes santé pour eux-mêmes et leurs équipes, ont utilisé des surplus financiers pour créer des fonds afin de consolider les salaires et favoriser la rétention du personnel, ont entrepris la création de projets avec de nouveaux collaborateurs improbables, ont effectué la révision des offres de services aux communautés.

Le monde philanthropique n'y a pas échappé : de nouveaux fonds distribués, des montants supplémentaires ajoutés, des déclarations communes signées par un nombre impressionnant de fondations dans le but de contrer les effets climatiques sur l'environnement, rétablir la vérité et travailler à la réconciliation avec les peuples autochtones, et enfin contrer les inégalités sociales. On a assisté également à la création d'espace pour bâtir le dialogue entre fondations et les regroupements d'organismes communautaires. Plus que jamais, le milieu de la recherche devient un partenaire incontournable de l'écosystème philanthropique.

Dans cette mouvance rapide, chacun a été interpellé à définir ce qui fait du sens pour soi, à revisiter la vision à court et moyen terme pour s'adapter aux multiples transformations et changements de personnel, à mettre en place les moyens pour garder le focus et maintenir la motivation de ces équipes. La pression est grande et vient de toute part. On doit constamment s'adapter, jongler avec les ressources disponibles, être créatif, faire différemment, et transformer nos structures organisationnelles.

La Fondation est passé par ce même processus. La dernière année nous a permis de revisiter tous nos processus pour y apporter les améliorations nécessaires afin de mieux répondre aux besoins des organismes et identifier une structure organisationnelle permettant de déployer nos nouvelles orientations stratégiques. L'intégration d'une nouvelle personne en 2022 fera en sorte de maximiser l'impact en faveur des organisations partenaires que nous appuyons.

Ce qui a été au cœur de nos actions en 2021 : maintenir la qualité de notre approche philanthropique de proximité malgré la bascule vers un monde davantage virtuel. 2021 a aussi permis de bien préparer les assises pour arriver tout doucement à une transition de direction éventuelle, à l'intégration de la génération montante qui apportera de nouvelles couleurs, de nouveaux horizons. Sans le soutien constant de la Présidente, des membres du conseil, de l'adjointe administrative, de la complicité avec les organismes communautaires, le travail de la direction n'aurait pu se faire sans heurts dans cette mouvance rapide de la dernière année. L'année 2022 semble très prometteuse, bien sûr avec son lot de surprises. Mais ne perdons pas le focus, ni notre bienveillance entre nous. Il faut prendre soin de nous, de nos équipes et de notre environnement!

Johanne Beauvilliers

# MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Hélène Dufresne

Co-fondatrice et présidente de FDG, elle est présente dans plusieurs des activités de la FDG. Elle siège aussi sur d'autres conseils d'administration tels que Équiterre, MNBAQ, Le Diamant et Horizon Charlevoix.

## Daniel Gauthier

Co-fondateur et vice-président de FDG, Daniel est président du c.a. de HDG et Groupe Le Massif et promoteur du projet du Massif de Charlevoix. Il siège sur divers conseils d'administration dont Groupe Germain et Réseau Charlevoix.

## Claude Choquette

Administrateur fondateur et secrétaire-trésorier de FDG, Claude occupe le poste de président de HDG et Groupe Le Massif. Membre et Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, il est reconnu comme un professionnel financier rigoureux et discipliné. Parmi ses nombreux engagements à Centraide et ailleurs, il occupe le poste de président de la Fondation du Musée de la Civilisation de Québec. Il siège aussi sur divers conseils d'administration dont Groupe Germain, Chocolats Favoris, Destination Québec-Cité, Réseau Charlevoix et la Chaire en innovations financières de l'Université Laval.

## André Couture

À titre d'actionnaire de Sanimax, André s'investit à promouvoir l'alignement stratégique de la direction, du conseil d'administration, des actionnaires de Sanimax ainsi que dans la transmission de la troisième à la quatrième génération de cette entreprise familiale. Il s'engage aussi significativement dans plusieurs activités philanthropiques auprès de différentes communautés.

## Lara Émond

Fondatrice de Nordet & Co, une firme de stratégie, design et marketing, Lara accompagne les PME et les organismes dans leur croissance. Fidèle à ses valeurs, elle veille à ce que les mandats réalisés soient en adéquation avec celles-ci et qu'ils aient un impact socioéconomique positif. Administratrice de sociétés certifiée, elle siège aux conseils d'administration du MNBAQ et de l'Institut québécois de la planification financière.

## Aurélié Gauthier

Membre du Barreau du Québec depuis 2016, Aurélié est une jeune professionnelle dynamique qui a à cœur de rendre le monde meilleur. Elle travaille présentement au sein d'un organisme public où elle emploie son expertise d'avocate à protéger les intérêts des consommateurs de produits et services financiers québécois.

## Francis Morin

Gestionnaire d'expérience ayant occupé plusieurs postes notamment au Musée de la Civilisation de Québec, Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, Francis est actuellement le vice-président exécutif à la Fondation du CHU de Québec.

## Nos précieux collaborateurs

Les dossiers particuliers de cette année n'auraient pu se réaliser d'aussi belle manière sans l'aide de nos collaborateurs :

### André Fortin

(conversations avec les organismes partenaires, document « Approche philanthropique de proximité »).

### Christine Hébert

(analyse des processus, structure organisationnelle, orientations stratégiques 2022-2024).

### Marlène Malenfant

(nouveau logo FDG et graphisme document « Approche philanthropique de proximité »).

# ACTIVITÉS DE FDG

## Atelier de cocréation

Notre collaborateur de longue date André Fortin, avec son complice Frank Louesdan, ont fait à l'ensemble de notre réseau de partenaires, lors de rencontres virtuelles, la présentation des [grands principes de cocréation](#) dans le milieu communautaire. Une animation dynamique a permis de démystifier cette approche inclusive pour nos organisations partenaires.



Une copie de leur livre [Se développer en rhizome](#) a été offerte à chaque organisme soutenu par FDG.

## L'approche de proximité

Depuis près de dix ans, nous utilisons le terme d'approche de proximité pour qualifier notre relation avec les organismes que nous soutenons. À l'approche de notre 20<sup>e</sup> anniversaire, nous avons souhaité décrire plus largement cette approche, afin d'en assurer la pérennité et le rayonnement. Après une consultation de nos partenaires et de nos parties prenantes, la description de l'approche de proximité de FDG est résumée dans un document qui pourra être consultée sur notre site Web après le lancement prévu en mars 2022.

## S'adapter, se réconcilier, et s'ouvrir

Trois conversations ont été engagées avec des organismes de notre réseau afin d'approfondir nos réflexions sur des enjeux d'importance.

Nous remercions Émilie Robitaille de la [Fondation Monique Fitzback](#) pour son accompagnement sur les changements climatiques, l'environnement et l'écocitoyenneté; Widia Larivière de [Mikana](#) pour avoir partagé sa connaissance sur notre histoire avec celle des peuples autochtones du Québec; Jade St-Georges du Réseau interuniversitaire en Équité, Diversité et Inclusion (EDI) nous a aidé à réfléchir sur nos rapports multiculturels et sociaux, nos biais conscients ou non.

Ces conversations nous permettent de répertorier ce que nos partenaires font par rapport à ces thématiques, identifier des pistes de développement et d'approfondissement pour chacune d'elles et établir comment nous pouvons mieux accompagner les organismes communautaires sur ces sujets.

# GOUVERNANCE

## Des orientations actualisées (2022-2024)



### IMPACTS SUR LES ORGANISATIONS

Distribuer progressivement la réserve accumulée :

- À cause de son poids démographique, nous souhaitons augmenter notre présence à Montréal en terme d'organismes et de présence physique.
- Tout en respectant nos critères d'attribution, rehausser nos contributions aux organismes.
- Répertorier et favoriser au sein de nos contributions les actions liées aux changements climatiques, aux peuples autochtones et à l'équité, la diversité et à l'inclusion.



### ÉVOLUTION ET PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

Déployer la structure organisationnelle :

- mettre en place le plan d'amélioration des processus
- amorcer la période de transition et l'arrivée de nouvelles personnes (direction générale, adjointe administrative, coordination)
- s'adapter à la génération montante au sein des organisations et de FDG
- adapter nos structures et nos stratégies à la culture et la réalité mongole



### RAYONNEMENT DE L'APPROCHE DE PROXIMITÉ

Faire la promotion de l'approche de proximité au sein du milieu philanthropique en élaborant un plan de diffusion.

## Politique de placement

Une gestion responsable de nos placements avait incité le conseil d'administration de FDG à bannir de notre portefeuille les actions des compagnies pétrolières il y a déjà plusieurs années. Interpellés par les réflexions sociétales et par celles notamment du Collectif des Fondations Québécoises contre les Inégalités, et par le Groupe des Fondations Québécoises en Environnement, nous avons retenu les services de l'obnl [SHARE](#) pour faire des représentations auprès des grandes sociétés dans lesquelles nous investissons afin de les inviter à revoir leurs critères ESG. Nous cherchons par cette action à sensibiliser davantage les grands capitaux à développer des mécanismes de contrôle sur leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance. Par ailleurs, il existe une directive claire afin de s'assurer que nos nouveaux investissements soient dirigés vers des entreprises dont les critères et objectifs ESG sont bien définis et font l'objet d'une reddition annuelle.



## Développement organisationnel

Il est devenu évident au cours de la dernière année que notre mode organisationnel actuel est un frein à la croissance du soutien offert par FDG. Le réseau philanthropique s'est largement développé ces dernières années, les communications de toutes sortes se font de plus en plus nombreuses et nécessaires, et la pandémie fait dans certains cas croître les besoins du milieu communautaire ou exige une capacité d'adaptation qui nous fragilise de part et d'autre.

Nous avons donc amorcé avec l'aide de Christine Hébert, un processus de révision de notre mode organisationnel qui a légèrement modifié notre vision et nos valeurs pour qu'elles reflètent davantage la réalité actuelle (voir page suivante).

Par ailleurs, un nouveau poste de coordination est créé, ce qui nous permettra de poursuivre notre approche tout en assurant une certaine continuité pour le développement de la connaissance et des relations au sein de la Fondation.

## Nouvelle image de marque

À l'aube de son 20<sup>e</sup> anniversaire, FDG souhaitait actualiser son image. Vous avez été nombreux à nous souligner la qualité de cette nouvelle identité visuelle et nous vous en remercions. Nous croyons humblement qu'elle sert bien notre mission et nous sommes très reconnaissants à Marlène Malenfant qui en est la créatrice.



FONDATION  
DUFRESNE &  
GAUTHIER

## Une vision éclairée

La vision de FDG est d'assurer la pérennité de son approche de proximité, en favorisant le développement progressif et la consolidation d'un réseau d'entraide dans les communautés où elle intervient, pour mieux accompagner les enfants et leurs familles à toutes les étapes de leur existence

## Des valeurs qui font du sens

L'octroi de subventions par les administrateurs de FDG est guidé par l'ensemble des valeurs de ses fondateurs, notamment : *la transformation sociale, l'inclusion sociale, le partenariat et l'écocitoyenneté.*

### ***La transformation sociale***

Soutenir des projets qui émanent des groupes et des communautés desservies avec la conviction que chaque citoyen.ne a la capacité d'influencer sa réalité et la nôtre.

### ***L'inclusion sociale***

Soutenir les enfants et leurs familles peu importe leur classe sociale, leur langue, leur origine ethnique ou leur milieu de vie.

### ***Le partenariat***

Développer des relations basées sur le respect, la confiance et la transparence.

### ***L'écocitoyenneté***

Exercer notre rapport aux autres, aux institutions et à l'environnement comme citoyen à part entière dont les droits s'accompagnent aussi de responsabilités.

## Engagements de FDG

Nous sommes signataire des [Engagements de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique](#). Ce manifeste est une initiative conjointe de Fondations communautaires du Canada, Financeurs en environnement au Canada, Fondations philanthropiques Canada et du Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada. En janvier 2022, il compte une quarantaine de signataires parmi les organisations philanthropiques.

## LES 7 PILIERS DU MANIFESTE

1

### Éducation et apprentissage

Nous veillerons à ce que nos conseils d'administration, nos comités d'investissement, nos employés, nos bénévoles et nos intervenants soient informés des causes systémiques du dérèglement climatique, de ses impacts, notamment sur notre travail, et des solutions pour y remédier.

2

### Affectation des ressources

En réponse à l'urgence de la situation, nous affecterons des ressources destinées à accroître les efforts déployés pour s'attaquer aux causes mêmes du dérèglement climatique ou pour s'adapter à ses impacts. Si notre cadre constitutif ou d'autres facteurs rendent difficile le financement direct de ces efforts, nous trouverons d'autres moyens de contribuer ou nous étudierons comment surmonter ces difficultés.

3

### Intégration

Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de nos programmes, nous chercherons des occasions de contribuer à une transition équitable et durable vers un monde sans émissions et de favoriser l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, en particulier auprès des communautés les plus touchées.

4

### Dotations et actifs

Nous tiendrons compte du dérèglement climatique en ce qui a trait à la provenance et à la gestion de nos fonds opérationnels et, le cas échéant, de nos fonds dotés. Nous viserons à harmoniser notre stratégie d'investissement et sa mise en œuvre avec une transition rapide et équitable vers une économie sans émissions.

5

### Activités

Nous prendrons des mesures ambitieuses pour réduire le plus possible les impacts climatiques de nos propres activités. Par exemple, nous prendrons des mesures pour réduire le coût climatique de nos déplacements, de nos locaux et de nos approvisionnements.

6

### Activités d'influence et de plaidoyer

Nous chercherons des occasions de collaborer avec d'autres parties prenantes, de servir de porte-parole aux communautés qui se trouvent en première ligne et d'encourager et d'appuyer plus de mesures ambitieuses de lutte contre les changements climatiques menées par nos principaux intervenants, partenaires et publics cibles, notamment les entreprises, les paliers locaux et nationaux de gouvernement, les organisations multilatérales, les donateurs, les bailleurs de fonds, les particuliers ou la société civile.

7

### Transparence

Chaque année, nous recueillerons et publierons des renseignements sur les mesures que nous avons prises par rapport aux six piliers définis ci-dessus afin de faire part des progrès que nous avons réalisés et d'identifier les points à améliorer. Nous continuerons à perfectionner nos pratiques, à collaborer et à apprendre les uns des autres.

Le [Collectif des fondations québécoises contre les inégalités](#) a proposé une Déclaration d'engagement de la philanthropie pour combattre les inégalités à laquelle nous avons adhéré ainsi que quinze autres fondations, dont plusieurs figurent parmi les plus importantes du Québec.

Nous prenons ainsi un engagement concret envers la société québécoise pour nous assurer de la cohérence et de l'impact de nos actions afin de diminuer les inégalités.

- Affirmer un rôle social qui soit distinct et complémentaire à celui joué par l'État.
- Faire la démonstration de notre contribution réelle au bien commun en rendant compte publiquement de nos actions, et en s'engageant en continu à améliorer l'impact et la cohérence de notre action.

La Déclaration propose également trois principes pour favoriser une plus grande cohérence entre l'action des fondations et la réduction des inégalités :

1. Veiller à ce que la mission, les valeurs et les priorités de soutien de FDG soient en cohérence et visent activement à réduire les écarts socioéconomiques.
2. Adopter des pratiques visant à mieux mettre notre influence et nos ressources au service des groupes et des communautés que nous cherchons à soutenir, et en particulier les communautés qui travaillent à transformer les conditions qui les excluent et les marginalisent.
3. Orienter nos investissements afin de soutenir des pratiques financières et sociales qui atténuent ou qui réduisent les inégalités.



# LA FONDATION À TRAVERS LE TEMPS

**La Fondation  
a versé depuis  
2002 au Québec  
et en Mongolie :**

- En 2002  
8 organisations → 161 153 \$
- En 2010  
68 organisations → 980 630 \$
- En 2015  
81 organisations → 1 280 585 \$
- En 2021  
82 organisations → 1 576 921 \$

**Un grand total depuis 2002,  
de 20 272 717 \$ au Québec  
et en Mongolie**

**Portfolio FDG  
(Québec-Mongolie)  
2021**

- Valorisation de l'expérience parentale :  
31 projets en cours
- Participation des jeunes 12-17 ans à  
la mise en œuvre des projets qui les  
concernent : 49 projets
- 10 nouvelles directions pour  
82 organisations
- 23 % du portfolio sont en ententes  
triennales
- 24 organismes sont appuyés depuis  
14 ans et + au Québec
- 4 organismes sont appuyés depuis  
plus de 11 ans en Mongolie

En 2021, nous avons regroupé les organisations par territoire et mandats particuliers :

- Grand région de Montréal : 23
- Grand région de Québec : 30
- Basse-Laurentides : 2
- Portneuf : 2
- Charlevoix/Côte de Beaupré : 5
- À portée nationale : 3
- Projet spécial : 1
- Centraide : 2 (Montréal et Québec)
- Mongolie : 14

Dont :

- 2 projets spécifiquement liés aux enjeux environnementaux
- 1 projet spécifiquement lié aux communautés autochtones

## 2021 EN VRAC

80 organisations appuyées au Québec, 50 heures de rencontres virtuelles pour échanger autour des projets, 20 heures de consultations virtuelles auprès des organisations-partenaires, 52 appels de suivi auprès des organismes, 150 heures de rencontres avec d'autres partenaires philanthropiques, environ 100 heures de travail avec nos collaborateurs, et environ 15 heures en conseil d'administration.

# RAPPORT DE LA COORDONNATRICE EN MONGOLIE

## Dulmaa Luvsansharav

La Mongolie a été touchée par le COVID comme tous les autres pays. À l'aide des réglementations gouvernementales, l'épidémie a été maintenue, mais plusieurs régions ont été touchées. En raison de nombreuses fermetures prolongées, les établissements d'enseignement ont dû dispenser leurs cours en ligne, et bien qu'aucun cas de COVID n'ait été signalé jusqu'en octobre 2020.

La première moitié de l'année 2021 a vu le nombre de cas augmenter de jour en jour, ce qui a conduit à une augmentation du nombre de restrictions strictes et de fermetures imposées par le gouvernement. Les écoles ont continué d'assurer l'éducation des enfants grâce à des cours en ligne. Le gouvernement a aidé à promouvoir la distribution du vaccin. En septembre 2021, 65 % des adultes âgés de plus de 18 ans avaient pris toutes leurs doses de vaccin, les enfants âgés de 12 à 18 ans se faisaient vacciner et la troisième dose de rappel du vaccin COVID était fortement encouragée.

Les horaires de l'école ont été modifiés pour l'instauration d'un programme hebdomadaire, où l'on enseigne une semaine dans les salles de classe et l'autre en ligne, avec une capacité de 50 % seulement en classe. Cela signifie que la classe était divisée en deux groupes, un suivait les cours à l'école tandis que l'autre suivait les cours en ligne et vice versa, en alternance chaque semaine.

Entre-temps, le gouvernement a commencé à assouplir progressivement les restrictions, en autorisant les usines et les entreprises de services à travailler normalement, en permettant un plus grand nombre de rassemblements sociaux, les entreprises ont commencé à ouvrir leurs portes. Les jardins d'enfant (KG) n'accueillaient que les enfants de 4 à 5 ans. Les enfants de 2-3 ans restaient à la maison.

Au cours du premier semestre de l'année 2021, en raison des conditions sanitaires changeantes, les organisations non gouvernementales n'ont pas pu mener et poursuivre leurs activités comme elles l'avaient prévu. Certaines ont dû fermer leurs centres à plusieurs reprises, tandis que d'autres ont dû obtenir la permission du comité d'état face à l'urgence pour poursuivre leur travail.

Les organisations soutenues par FDG ont poursuivi leur travail en s'adaptant aux restrictions et aux situations existantes. Elles ont pris ces mesures de fermeture et de restriction comme un avantage pour travailler à la rédaction de nouvelles propositions de collecte de fonds, à l'élaboration de modules de formation en ligne et de documents à distribuer aux enfants. Pour que les organisations puissent fournir des services de garde d'enfants, une large partie de leur travail a dû être effectuée en ligne. Les organisations partenaires ont aidé plus particulièrement les enfants qui n'ont pas ou peu d'accès à l'internet, de téléviseurs ou de téléphones portables intelligents et à risque de prendre du retard ou de manquer des leçons, en leur fournissant des données pour accéder à l'internet et une salle d'étude dans leurs centres.

Six organisations telles que ADC, CYPPD, Beautiful Hearts, Enerlyn Tuuchee, Good Future et TCDC ont fourni de l'aide alimentaire aux enfants qui bénéficient des services de ces organisations et à d'autres enfants dont les conditions de vie sont considérées comme difficiles. Au total, 130 enfants et leurs familles ont reçu cette aide.

En ce qui concerne le bureau en Mongolie, nos méthodes de communication avec les ONG au cours des six premiers mois étaient les suivantes : téléphone, réunions zoom, formation en ligne, et à organiser plusieurs fois la même réunion avec un nombre réduit de participants, au lieu d'une seule grande réunion. Il a été très utile de dispenser une formation intitulée "Taking care of yourself", qui a soutenu la santé mentale des travailleurs sociaux qui oeuvrent auprès des enfants en situation difficile.

Au cours du dernier semestre de l'année, nos partenaires, soutenus par le bureau en Mongolie, ont travaillé avec diligence et efficacité pour rattraper le temps perdu en raison des restrictions et des fermetures. Il y a eu de nombreux cas d'ONG, dont la majorité des employés sont des femmes, qui ont pris des congés de courte ou de longue durée, ou qui ont quitté leur emploi en raison de problèmes liés au COVID (confinement, fermetures, membres de la famille malades, absence de revenus, changement d'emploi pour subvenir aux besoins). La direction de ces ONG avait besoin de conseils et d'aide pour surmonter ces problèmes.

Le bureau de FDG Mongolie a ainsi envisagé d'aider à la gestion de ces ONG pour leur développement. FDG a présenté un outil d'auto-évaluation de la gestion pour les ONG et leur a proposé de réaliser une auto-évaluation dans dix domaines de gestion.



Ces dix domaines et les questions qui s'y rapportent ont été discutés et choisis par le groupe de travail constitué des organisations-partenaires. Après avoir effectué l'évaluation, les organisations ont fourni un résumé et les résultats puis, ont identifié les besoins de formation. Sur la base de ces besoins de formation, le bureau de FDG Mongolie a organisé 3 séances de formations en gestion des ressources humaines sur différents sujets et en marketing des organisations à but non lucratif avec le soutien d'institutions professionnelles.





### Eco citoyenneté

À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la création de FDG et du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture d'une antenne en Mongolie, nous avons, avec 13 organisations, planté 140 arbres et arbustes et créé de petits espaces de détente dans la cour du KG 263.

Un vidéo est aussi disponible sur notre site web. Avant le début de l'événement, le « Eco groupe des personnes âgées » a visité le KG, évalué le sol et donné des conseils sur la date et le type d'arbres et de buissons à planter.

### MSC

Une nouvelle méthode de travail a été introduite dans la révision et la sélection de nouveaux projets, il s'agit de la mise en place du *Mongolian Steering Committee* (MSC) parallèlement au bureau de FDG Mongolie. Les propositions de projets soumises par les ONG ont été discutées par le MSC avec la coordonnatrice en novembre et ses recommandations ont été par la suite été envoyées au conseil d'administration.

Les trois membres du MSC comptent plusieurs années d'expérience dans nombre d'organisations locales et internationales.

Ces femmes avisées ont accumulé une large expertise dans le développement social, les droits de l'enfant, la protection de l'enfance et le développement de l'enfant et apportent une contribution précieuse dans le déploiement du programme et l'amélioration des résultats des projets soutenus par FDG en Mongolie. Par ailleurs, elles contribuent à élargir le rayonnement de FDG dans le pays, offrent un support apprécié à la coordonnatrice sur place et nous assurent d'une transmission adéquate de la mission et des valeurs de FDG qui permettra éventuellement l'intégration d'une relève avisée.

Nous sommes reconnaissants de l'engagement des membres du MSC :  
Ch. Tungalag, Ts. Gereltuya, S. Moiltmaa